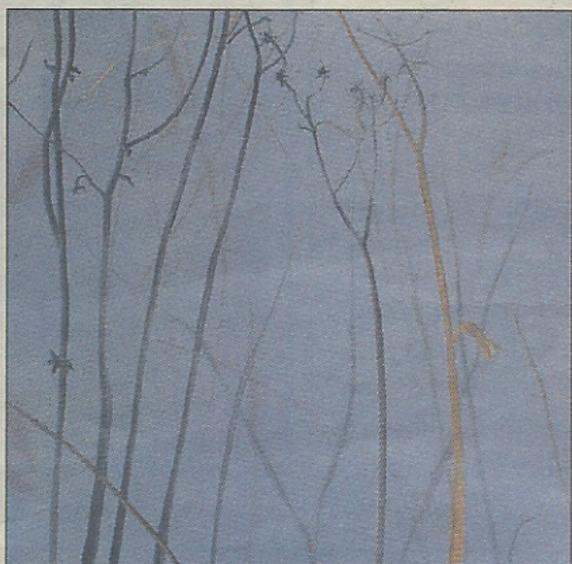


De belles herbes



Herbe bleue,
2014, huile
sur toile,
100 x 100 cm.

DR

SIERRE L'exposition «Courant d'herbes» aux Caves de la maison de Courten présente les travaux de trois artistes: Laetitia Salamin, Marie Maturò Salamin et Kiki Thompson. On est loin des décors plus ou moins réalistes du XVIIe ou des paysages romantiques du début du XIXe, chacune cultive son jardin de façon personnelle. Marie Maturò Salamin fabrique sa poésie propre en collectant lors de ses balades feuilles de ginkgo, monnaie-du-pape, cheveux d'ange ou tiges et les marie au papier de soie marouflé ou aux pages d'un vieux livre jauni. Elle assemble ces objets naturels, les peint parfois à l'encre de Chine, noir profond qui fixe le désespoir. Laetitia Salamin expose depuis 2009 déjà un monde végétal varié avec ses herbes et ses tiges, ses troncs ou ses cepts et en restitue l'essence ou le mystère à chaque fois. Par quel miracle? La lévitation, son point de vue à hauteur d'herbe? En lévitation, sa graine sur un fond bleu ciel jaillit de nulle part. L'Anni-

viarde qui possède désormais son atelier à Saint-Pierre-de-Clages a peint une magnifique herbe bleue, herbes dénudées qui s'échappent du cadre, une «Anémophile» au fusain et à l'huile ou encore ces herbes qui s'enchevêtrent, broussailles dans la brume... Enfin, Kiki Thompson ancienne snowboardeuse professionnelle, Anglo-Suisse installée à Verbier, se consacre aujourd'hui entièrement à la sculpture. Trois fleurs sont suspendues à Sierre: Echinacea, bleuet et fleur rose, végétaux peints sur plexi. L'artiste recouvre le plexi d'un voile d'organza et y dessine son motif puis le peint à l'acryl et lorsqu'on enlève le tissu, on découvre l'impression de sa texture dans la couche picturale. Quelques voiles présentés au public en témoignent. Vent de fraîcheur et qualité sont au rendez-vous de cette exposition.

ISABELLE BAGNOUD LORETAN

Jusqu'au 5 octobre, du mardi au dimanche de 15 h à 18 h. Entrée libre. Visites commentées ce samedi 13 septembre à 16 h 30 et samedi 27 septembre à 15 h.